



Dépenses d'avenir en France et à l'étranger

Laure REINHART

Conseil d'Analyse Stratégique

Mardi 20 Janvier 2011



Critères pour les aides directes des investissements d'Avenir 1/2

- Dans le contexte français, en complément des efforts en aides indirectes (notamment fiscales CIR, JEI, ...)
- Ciblage fort des aides directes vers:
 - Les défaillances du marché des instruments financiers et des aides
 - Les PME et ETI
 - Les projets susceptibles de créer de fortes valeurs : Rol tant de point de vue financier, sociétal, territorial
 - Les projets susceptibles de structurer les filières industrielles
 - Les projets collaboratifs
- Nécessité de disposer d'un modèle d'analyse pertinent et de capacités éprouvées pour qualifier les meilleurs projets.



Critères pour les aides directes des investissements d'Avenir 2/2

OSEO dispose d'une capacité d'analyse et d'évaluation basée sur:

- Une expérience de plus de 40 ans
- Un savoir faire collectif fort de l'accompagnement de plus de 45 000 projets d'innovation aidés par l'ANVAR puis OSEO
- Une méthode d'instruction basée sur cinq grandes composantes, permettant de noter les risques du projet :
 - Scientifique, technique et technologique
 - Financière,
 - Marché (potentiel / adéquation/ accès)
 - Juridique et PI
 - Managérial (Valeur des équipes / gestion du projet / Partenariat)
- Une cotation des enjeux basés sur la position du projet en terme d'enjeu technologique mais aussi sectoriel et sociétal

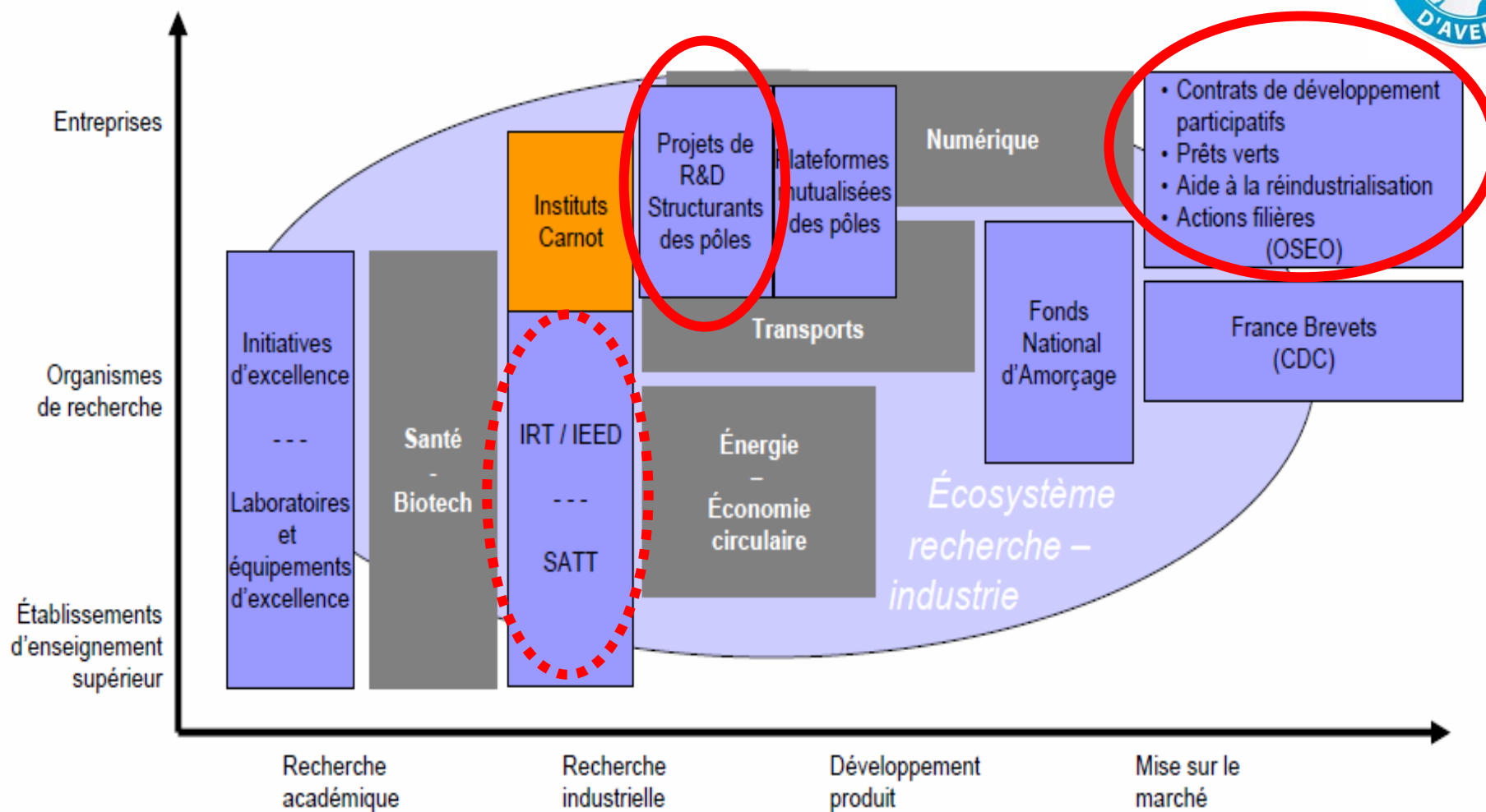


OSEO et Investissements d'avenir

Pour OSEO, le programme «investissements d'avenir» représente de l'ordre de 2,5 Mds d'€ investis sur 3 ans

- CDP Contrat pour le renforcement des fonds propres pour 1Md d'€ (Effet levier) sur trois ans
- Prêts verts – Prêts bonifiés et garantis pour une conception durable – 500 M€ sur trois ans
- Ré-industrialisation – Prêts pour attirer les sites industriels de production sur le territoire – 200 M€ sur trois ans
- Fonds propres pour OSEO SA – 140 M€ (440 M€)
- PR&DSPC – Projets de R&D structurants interpôles – 300 M€ sur trois ans
- Structuration des filières industrielles – 230 M€ Garantie + 70 M€ Projets

Une action cohérente associant recherche et industrie





Le contrat de développement participatif

- 1 Mds d'Euros issu du Programme pour les Investissements d'Avenir
- Pour financer la partie immatérielle d'un programme d'investissements
- Jusqu'à 3 M€, dans la limite des fonds propres, en partenariat avec un prêt bancaire (1 pour 2) ou d'un investissement en fonds propres (1 pour 1)
- Longue durée: 7 ans différé 2 ans sans garantie sur les actifs de l'entreprise ou sur les biens du dirigeant



Le contrat de développement participatif – Première évaluation 1/3

- En 9 mois, près de 670 contrats de développement participatif accordés à 632 entreprises (+76% par rapport à juin) pour un montant global de 673 millions d'euros. Fin déc 2010, 770 entreprises et 830 millions d'euros.
- Le montant médian du CDP est de l'ordre de 680 milliers d'euros.
- La part des ETI progresse sensiblement à 24% (contre 12% en juin) alors que celle des TPE et des PE recule de 10 points à 48%
- 2/3 des entreprises bénéficiaires appartiennent à l'industrie et aux services aux entreprises (27%)



Le contrat de développement participatif – Première évaluation 2/3

- 3 régions concentrent 45% des CDP : IDF (23%), Rhône-Alpes (14%) et Pays de la Loire (8%).
- Les entreprises accompagnées, via un CDP, représentent un volume d'activité de 25 milliards d'euros et un effectif de 119 000 salariés.
- En termes de dispersion des bénéficiaires, celle-ci reste forte :
 - Les TPE (10% des bénéficiaires) ont un CA moyen de 2,8 millions d'euros.
 - Les ETI (24% des bénéficiaires) présentent un CA moyen de 136 millions d'euros.





Le contrat de développement participatif – Première évaluation 3/3

- En termes de renforcement du haut de bilan, le CDP a conforté les fonds propres des entreprises bénéficiaires (soit 5,6 milliards d'euros) de 670 millions d'euros, soit près de 12%.
- En moyenne, le CA de l'ensemble des entreprises bénéficiaires a progressé de 42% en 3 ans.



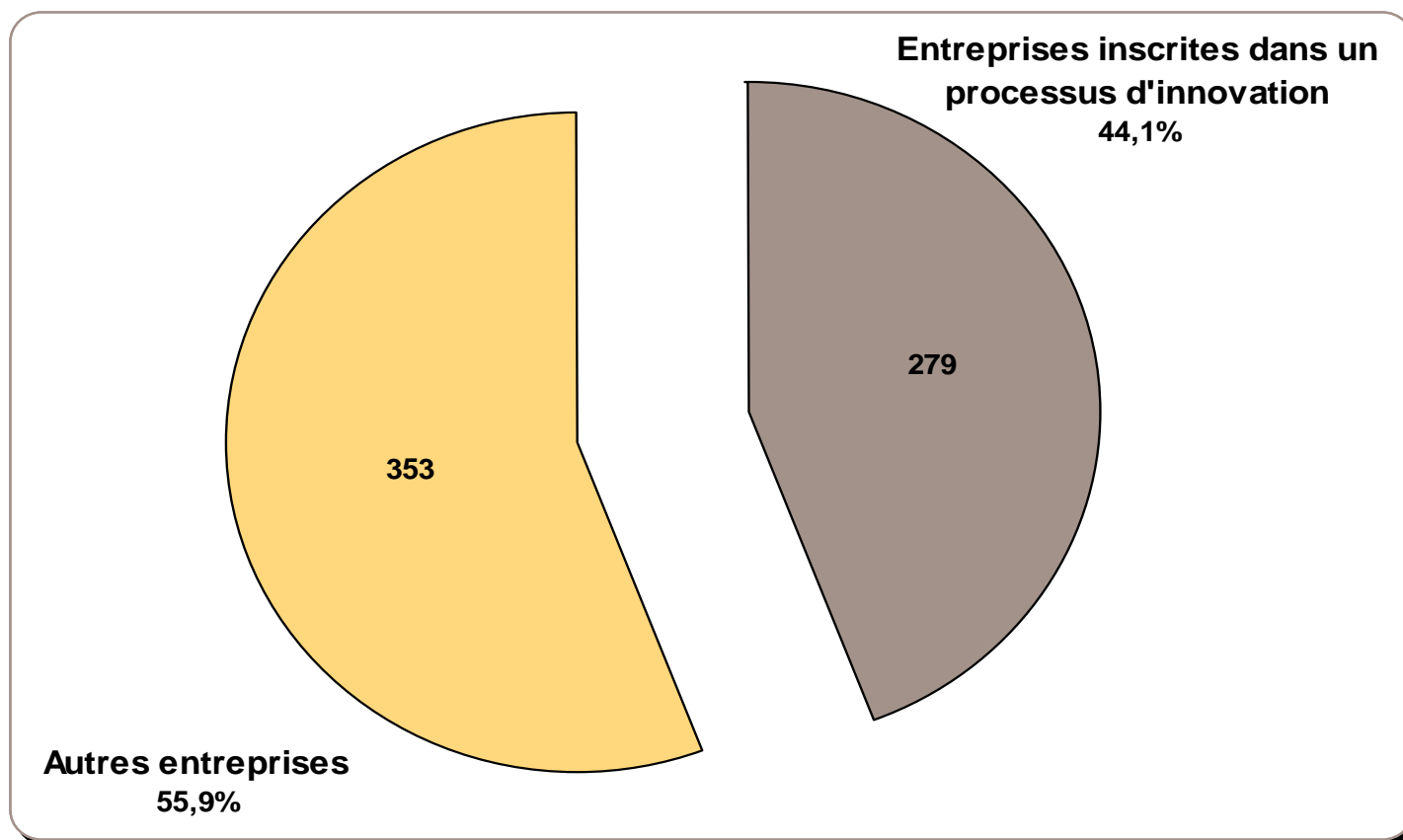


Typologie des entreprises

Entreprises innovantes accompagnées par OSEO

En nombre d'entreprises

44% des entreprises bénéficiaires de CDP ont une avance remboursable ou une subvention en cours chez OSEO.

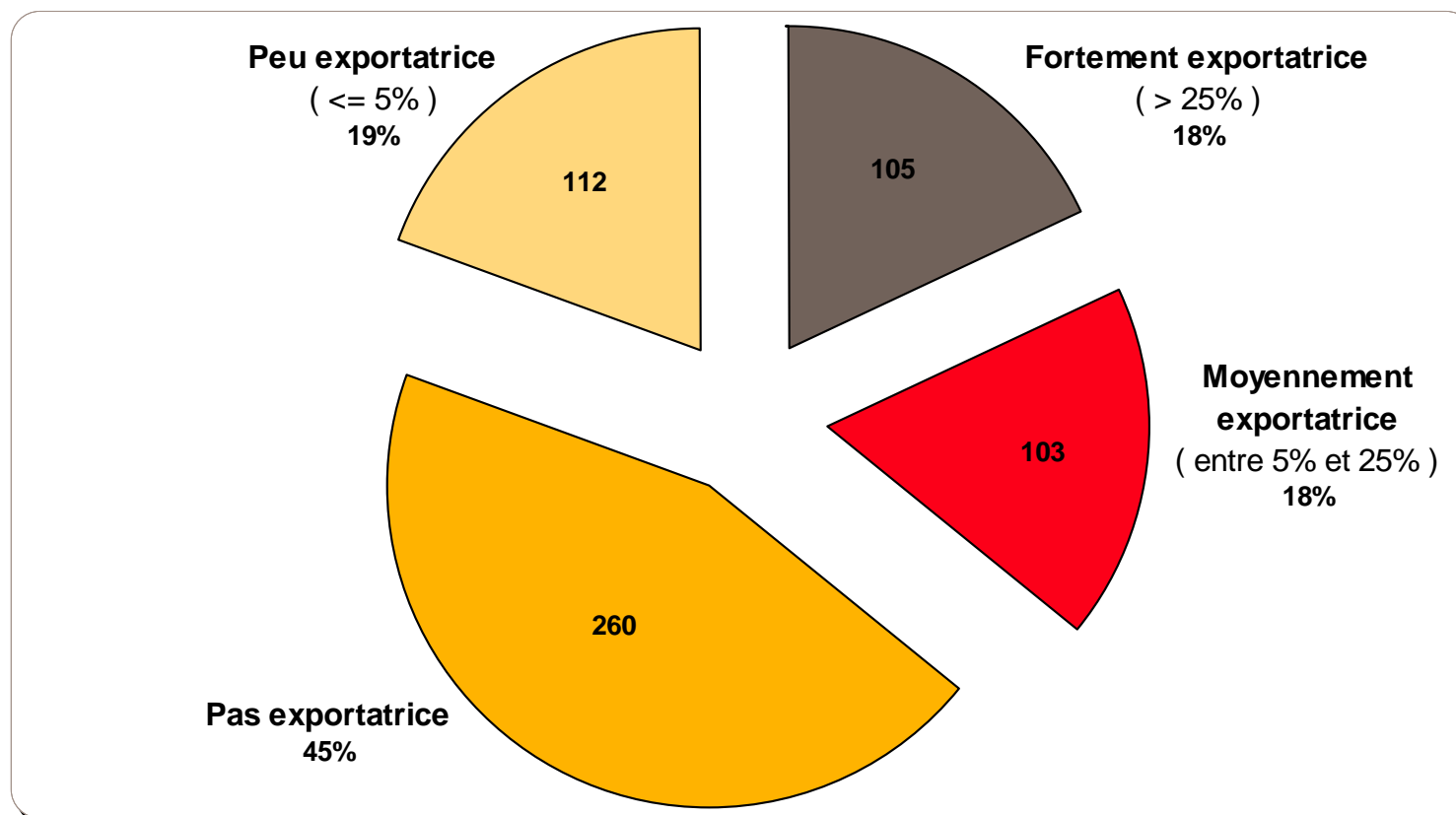


Typologie des entreprises

Entreprises exportatrices accompagnées par OSEO

En nombre d'entreprises

55% des entreprises bénéficiaires de CDP sont exportatrices*.



* Selon % exportation dans DIANE (ratio Coface) sur 580 entreprises dont les données ont été renseignées.



Quelques points sur l'évaluation

- L'évaluation nécessite une connaissance approfondie des dispositifs et la disponibilité d'une profondeur importante de données.
- Il est vain de distinguer les impacts de plusieurs instruments lorsqu'ils sont utilisés conjointement (Concours MESR, JEI, CIR, Aides OSEO).
- Ce qui peut être mesurer:
 - Les chances de succès des projets aidés
 - Les taux de survie des entreprises soutenues
 - La croissance de la VA et des effectifs des entreprises soutenues vs celles qui ne le sont pas
 - Le pourcentage de défaillance des entreprises aidées
- Il n'existe pas de lieu où les données relatives à des instruments financiers différents puissent être comparées.

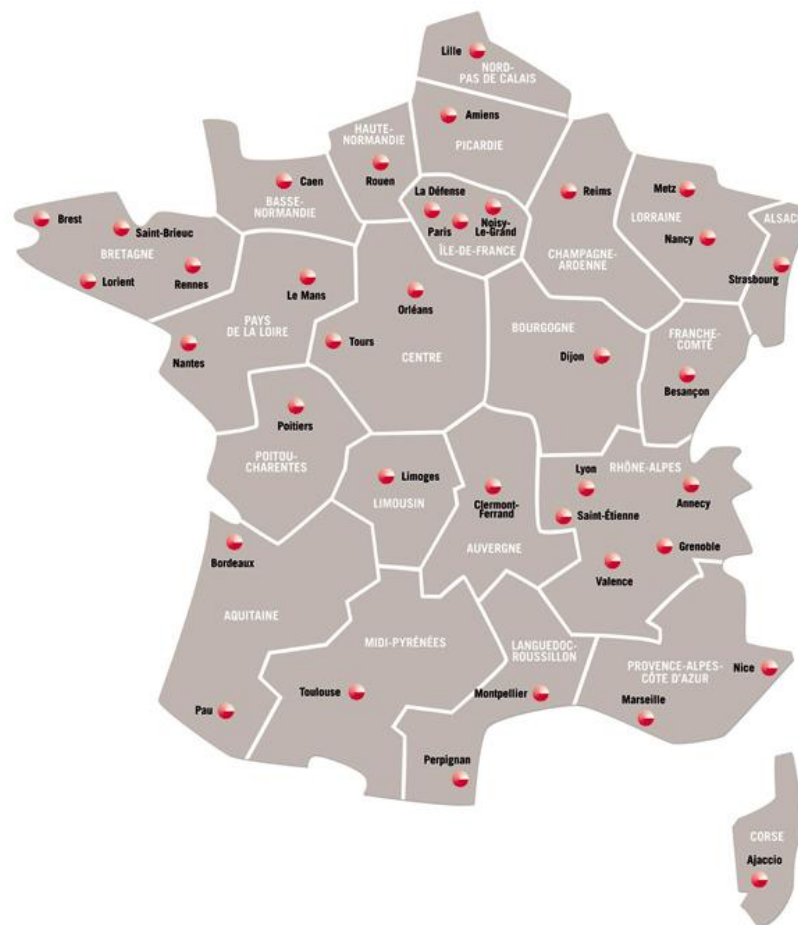
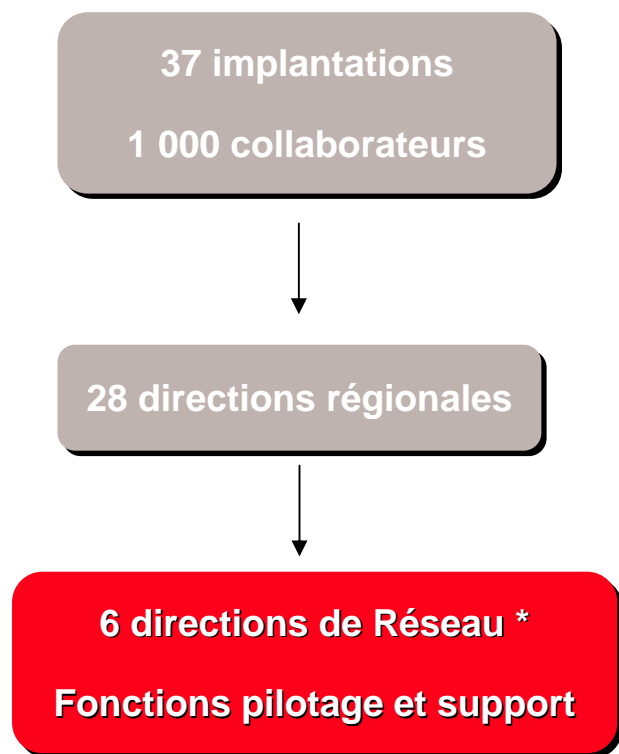


En guise de conclusion

- Trouver l'équilibre entre l'optimisation des besoins à court terme et des retombées à moyen et long terme
- Nécessite un accompagnement des entreprises et notamment les plus petites tout au long du cycle de vie de leurs projets
 - Pour (ré)orienter les conditions de leur financement / de leurs projets
 - Pour lever les principaux risques
 - Pour les « challenger »



Réseau OSEO



Nos coordonnées sur oseo.fr

* Dans les DOM, OSEO est représenté par l'AFD



MERCI DE VOTRE ATTENTION

oseo.fr



Position d'OSEO dans les SATT

- SATT : Société d'Accélération du Transfert de Technologie
- Qqs projets (5/5 projets retenus) sur l'ensemble du territoire
- AAP géré par l'ANR, Participations de l'Etat au capital gérées par la CDC
- OSEO
 - Membre du comité de pilotage de l'action 'valorisation' (supervision des SATT, des consortiums de valorisation thématique et de France Brevets)
 - Membre du comité de gestion des participations de l'Etat dans les SATT
 - Membre du conseil d'administration de chaque SATT sélectionnée